



JE CROIS DIEU SUR PAROLE !

Nous ouvrons aujourd'hui l'Évangile de saint Luc. Dès ses premières lignes, il nous donne une carte d'identité du disciple de Jésus-Christ : il est d'abord « serviteur de la Parole ». Et Luc va lui-même se faire serviteur de Celui qui est la Parole, en mettant par écrit l'un des Quatre Récits qui dessinera le Visage de Jésus, Dieu au milieu de nous.

Et le chrétien reçoit ensuite de saint Luc un prénom, un surnom : Théophile, « l'ami de Dieu ». Ce Théophile à qui saint Luc écrit, c'est tout lecteur qui veut devenir l'ami de Dieu en lisant sa Parole.

On peut, de fait, lire l'Évangile comme un livre sans chercher à devenir l'ami de Dieu. Mais l'Évangile est plus qu'un livre, c'est une Parole, une Parole vivante qui ne rejoint son destinataire que si celui-ci entre en dialogue avec cette Parole : Dieu nous donne sa Parole pour que nous prenions la parole. Dieu nous donne sa Parole pour que nous la mangions. Pas de vie spirituelle chrétienne sans Parole de Dieu.

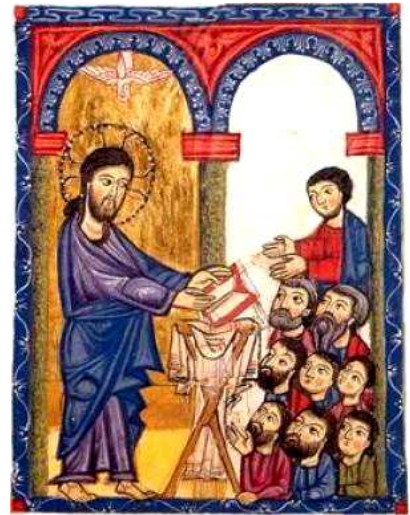
Sans la Parole, sans l'Évangile, nous ne connaissons rien de Dieu ni de Jésus.

Si la première partie de la messe est construite comme une liturgie de la Parole, c'est pour que nous apprenions Dieu. Pour que nous déplaçons l'image que nous nous faisons de Lui, que nous la convertissions. La Parole nous dit Dieu pour que nous puissions Le dire avec justesse. La Parole donne le contenu de notre foi.

Et la Parole nous conduit à l'Eucharistie. Comme l'Évangile de saint Luc conduit à Emmaüs. La deuxième partie de la messe est eucharistique. Elle est le prolongement de la liturgie de la Parole, comme le Christ Jésus est le prolongement et l'accomplissement de la Parole que Dieu a donné à son peuple.

Saint Luc nous baptise aujourd'hui de ce beau prénom de Théophile pour nous redire «oui, tu es l'ami(e) de Dieu ».

Père Philippe Marsset



Aujourd'hui

De 11h10 à 11h25, **enseignement sur la foi**, donné par le Père Philippe Marsset (entre les deux messes) à la chapelle de la Vierge.

Aux messes du matin, les guides de la paroisse vont vous proposer des gâteaux.

Vie de l'Église, vie de la paroisse

Lundi 28

- 20h30 au 36 rue Hermel, 1^{er} étage, **rencontre du Catéchuménat des adultes**, avec le Père Joseph Hunt et le Père Philippe Marsset.
- 20h30, au 36 rue Hermel, Les Grands textes de l'Église : « **Ce que l'Église dit du mystère d'Israël** » accompagné par Yvonne Schneider-Maunoury. « UN PATRIMOINE SPIRITUEL COMMUN ». Ouvert à tous.

Jeudi 31

- **L'Institut de la Famille** propose l'année de la foi pour les Seniors. Conférence : « **NOUS LES AINÉS... QUELLE ATTITUDE VIS-A-VIS DE NOS ENFANTS ET PETITS ENFANTS ?** » par Christiane Behaghel, conseillère conjugale du CLER. De 14h30 à 16h au Collège des Bernardins. (Auditorium – accès direct par ascenseur – entrée libre.)

Samedi 2 février

- Fête de la présentation de Jésus au Temple **Messe unique, solennisée à 11h.**
- 10h-11h30 au 36 rue Hermel, **rencontre des fiancés et des parents qui demandent baptême ou mariage**, (1^{ère} rencontre).
- **Pour les enfants** à partir de 8h45: Jubilé des enfants et bénédiction solennelle des nouvelles Cloches de Notre-Dame. Un événement exceptionnel : 8 cloches et un bourdon arrivent et resteront exposés dans la cathédrale pendant trois semaines avant leur installation.

Pour participer à la bénédiction, avec vos enfants, en famille ou en groupe, venez au « **Rallye des cloches** » : Rendez-vous à Saint Germain des Prés, à 8h45 avec Guillaume Marot, séminariste. Inscription préalable www.jubiledesenfants.com Chaque enfant doit être accompagné.

Samedi 9

- 10h-11h30 au 36 rue Hermel, **rencontre des fiancés et des parents qui demandent baptême ou mariage**, (2^{ème} rencontre).
- **Rencontre** toute la journée **des Conseils pastoraux des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements** avec Mgr de Dinechin, dans la Maison Paroissiale.

Dimanche 10

À la messe de 11h30, **célébration de l'onction des malades**. Les personnes qui désirent recevoir ce sacrement passeront s'inscrire avant le vendredi 8 février à l'accueil de l'église et pour rencontrer un prêtre. Le Père Hunt coordonne cette préparation.

Dans le cadre de l'année jubilaire, les paroisses du doyenné du XVIII^{ème} vous proposent un

PÈLERINAGE À LA CATHÉDRALE ND DE PARIS SAMEDI 23 FÉVRIER



10h : lancement du pèlerinage dans notre église, départ à pied
12h : pique-nique partagé (au chaud près des Halles)
14h : Deuxième rendez-vous possible devant la porte du Jubilé : début de la démarche de pèlerinage par le « Chemin des 850 ans »
16h-17h: messe du Jubilé.

Inscription recommandée sur
pele.jubile@gmail.com

Notre-Dame de Clignancourt
Notre-Dame du Bon Conseil
Saint Denys de la Chapelle
Sainte Hélène
Saint Bernard de la Chapelle
Saint Pierre de Montmartre
Sainte Geneviève des Grandes Carrières
Saint Jean de Montmartre



PELERINAGE DIOCESAIN A ROME du 27 avril au 1^{er} mai

Dans le cadre de l'Année de la foi, le cardinal André Vingt-Trois présidera ce pèlerinage diocésain à Rome.

- Renouveler notre acte de foi avec notre archevêque sur les tombeaux des apôtres et des martyrs, en communion avec les premiers chrétiens et les pèlerins de tous les temps.
- Recevoir les encouragements du successeur de Pierre.
- Profiter des richesses archéologiques, spirituelles et artistiques de Rome pour célébrer la joie de croire dans le Christ.
- Confesser sa foi en groupe diocésain.

Des tracts sont disponibles dans l'église.



Oui, l'église est bien chauffée : c'est grâce au denier de l'Église. Donnez au denier.

Travaux dans l'église

Trois chantiers ouverts sur la paroisse : à l'extérieur, une partie des grilles est rehaussée en relevant le soubassement des pierres. Ce chantier est tributaire de la météo : il faut couler une chape de béton. Le deuxième chantier concerne la poursuite de l'assainissement des murs de la nef en mettant à nu les pierres. Travaux prévus jusqu'à fin février. Ces travaux sont financés et réalisés par les services de la mairie de la Ville, propriétaire du bâtiment.

Vous découvrirez mi-février le troisième chantier : la crypte. Chantier de réfection (menuiserie, pierres et électricité) et embellissement de ce lieu cultuel, pris en charge par la paroisse en raison de la nature des travaux (par votre denier de l'église). Pour le Carême, ce lieu sera aussi rénové !